



## Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire

du conseil d'administration de la Société de transport de Trois-Rivières (STTR)  
tenue via une plateforme collaboratrice en ligne le vendredi 16 octobre 2020 à 15h

---

<b>Personnes présentes :</b>	M. Michel Byette	président
	M. Claude Ferron	vice-président
	M. Pierre Montreuil	administrateur
	Mme Valérie Renaud-Martin	administratrice
	M. François Dubois	administrateur et représentant des usagers du transport adapté
	Mme Mariannick Mercure	administratrice
<b>Personnes ressources :</b>	M. Philippe Lauzon	administrateur et représentant des usagers du transport urbain
	Patrice Dupuis	Directeur général
	Roxanne Loranger	Coordonnatrice en ressources humaines

---

### 1. Mot de bienvenue du président

M. Michel Byette, président de la STTR, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration.

-----

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

(90-20) IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Montreuil  
APPUYÉ DE : M. François Dubois

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

-----

**3. Congédiement d'une ressource cadre**

**(91-20)** CONSIDÉRANT que l'employée a commis une faute grave qui a pour effet d'entraîner le bris du lien de confiance avec l'employeur :

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Montreuil  
APPUYÉ DE : M. Philippe Lauzon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'employée dont il est question soit congédiée en date du 19 octobre 2020.

ADOPTÉE

-----

**4. Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Claude Ferron  
APPUYÉ DE : M. Philippe Lauzon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente assemblée soit levée à 15h30.

ADOPTÉE

-----

---

M. Michel Byette  
Président

---

Mme. Roxanne Loranger  
Secrétaire corporatif